

**Samedi 18 juin 2016
à Signes**



Vous habitez l'une des communes du territoire du Projet de PNR de la Sainte-Baume ou vous aimez cet espace ?

L'avenir de votre territoire vous importe ?
Vous y êtes attachés ?

Vous souhaitez participer à l'échange d'information sur le territoire du Projet de Parc, partager vos expériences et expertises, et susciter l'adhésion à ce projet ?

Alors, rejoignez cet espace ouvert d'échanges démocratiques, de réflexion et de propositions sur des thèmes qui vous sont propres.

**Le Conseil d'orientation du Conseil de développement
se renouvelle cette année !**



Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume APPEL A CANDIDATURE

Vendredi 8 avril 2016, Plan d'Aups Sainte-Baume

Chers membres du Conseil de développement,

Samedi 18 juin 2016, le Conseil de développement organise sa seconde **Assemblée plénière**. Ainsi que le stipulent nos statuts et notre règlement intérieur (cf. <http://www.cddpnrsaintebaume.fr/qui-sommes-nous-cu-siam/composition-composicion/>), tous les deux ans, notre assemblée procède à l'élection des membres du Conseil d'orientation, instance décisionnelle du Conseil de développement.

2014-2016, voilà 2 ans déjà que nous rassemblons les acteurs et citoyens du territoire en notre sein. Il est normal de renouveler le mandat de celles et ceux qui jusqu'ici ont œuvré pour la participation citoyenne au projet de PNR de la Sainte-Baume.





Alors, afin de préparer au mieux le renouvellement des membres du Conseil d'orientation, nous tenions à vous rappeler les **règles de fonctionnement et d'élection** que nous nous sommes fixées.

ELECTEUR	CANDIDAT
<p>Ne pourront participer aux votes que les membres qui auront confirmé, <u>avant le 5 juin 2016</u>, leur engagement par leur inscription dans un collège de rattachement. Aucune inscription ne pourra prendre effet le jour-même.</p> <p>Si vous vous êtes acquitté de cette formalité et que vous êtes absent le samedi 18 juin, vous pouvez vous faire représenter en nous retournant un pouvoir. Sachez que vous êtes dans l'obligation de donner procuration à un membre de votre propre collège de rattachement. Une seule et même personne ne peut détenir plus de deux pouvoirs.</p>	<p>Les candidats au Conseil d'orientation devront se faire connaître <u>avant le 15 mai 2016</u>. Il leur faudra :</p> <ul style="list-style-type: none">① dans un premier temps, déposer leur candidature aux postes de titulaire ou de suppléant,② et éventuellement, dans un second temps, préciser s'ils souhaitent accéder, en cas d'élections aux postes précités, aux fonctions de président ou de vice-président. <p>Les titulaires et les suppléants du Conseil d'orientation sont élus par sous-collège. Dans chaque collège, les titulaires élisent leur vice-président qui devient membre du bureau. Le Président du Conseil de développement est élu par l'ensemble des titulaires.</p>



Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume A P P E L A C A N D I D A T U R E

Vous trouverez en annexe à ce courrier :

-  la liste de vos représentants actuels au sein du **Conseil d'orientation**,
-  le **bulletin de participation** au travail de nos commissions thématiques qui vaut inscription au Conseil de développement,
-  le **formulaire de candidature**,
-  ainsi qu'un modèle de **pouvoir**.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur notre Conseil de développement et ses actions, nous vous invitons à consulter notre site internet sur www.cddpnrsaintebaume.fr. Nous restons cependant à votre entière disposition pour répondre à vos questions et souhaitons vous voir nombreux pour ce moment important de l'année 2016.

Bien cordialement,



Stéphane-Eddy PRIGENT,
Président du Conseil de développement du projet de PNR de la Sainte-Baume





Conseil d'orientation

Conseil de Développement du projet de PNR de la Sainte-Baume
23.07.2014

Collège	Sous-collège	Titulaire	Organisme d'appartenance	Suppléant	Organisme d'appartenance
Acteurs vie associative	Environnement, biodiversité et EEDD	GIACOBBI Louis-Marie (Vice-président)	Ligue de Protection des Oiseaux PACA, groupe Sainte-Baume	CHAIX René	Association Vivre à Gémenos
		TEMPIER Jean-Claude	Conservatoire d'Espaces Naturels PACA	IGYARTO Emeric	Collectif anti gaz de schiste
		GAGO Robert	Stop LGV Sud Sainte-Baume	LAUGIER Suzanne	Val d'Issole Environnement
	Patrimoine et culture	THENOUX Jean-Marc	Ecomusée Sainte-Baume	SALONE Jean-Jacques	Découverte Sainte-Baume
		ARNAUD Michel	Comitat Provençau per Santa Bauma	BLONDEAU Thierry	Editeur du Guide de la Sainte-Baume
		PRIGENT Stéphane-Eddy	Objectif PNR	PAILLAUX André	Nans Autrefois
	Loisirs et sports de nature	TAINTON Hervé	Comité régional de Spéléologie et de Canyoning	BASACCO Marc	Comité Départemental Olympique et Sportif du Var
		DUPERIER-CATALAZ Loïc	Comité départemental de Vol Libre des Bouches-du-Rhône	MATHIEU Béatrice	Ligue du Vol Libre PACA
		FILLGRAFF Annick	Société de chasse	LEBBOS Jean-Jacques	Club alpin français d'Aubagne
Acteurs socio-professionnels	Forêt	RACINE Hervé	Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Var	FABRE Etienne	Association syndicale libre de l'Est de la Sainte-Baume
		ODDO Dominique	Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches-du-Rhône	BREGLIANO Philippe	Coopérative Provence Forêt
		FARNARIER Guy	Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Var	MABILLON Magalie	Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Var
	Agriculture	VENEL Pierre (Vice-président)	Syndicat des exploitants du canton de La Roquebrussanne	POVEDA Jean	Association Bassan Vert
		BARTOLI Thierry	Viticulteur	BOIT Philippe	Trufficulteur
		BORG Christine	Confitnature	DUCLOS Vincent	"Le potager d'à côté", producteur maraicher en agriculture biologique
	Acteurs économiques et entrepreneuriat	AUDA Pascal	AGIR écologique	ESVAN Véronique	Unicem
		WATTE Nikola	Paysagiste	GAUD Laurence	Unicem
		HELARD Philippe	Studio Canne et Bambou	SARDA Rémi	Unicem
Collège	Habitant	KERNEIS Christian	Habitant de Cuges-les-Pins	VILAR Juan	Habitant de Saint-Zacharie
	Elu	GOLEA Alain (Vice-président)	Mairie d'Auriol	COLLOMBON Danièle	Mairie de Saint-Zacharie

Participation aux Commissions thématiques du Conseil de développement

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le Conseil de développement est un espace de dialogue avec les membres de la société civile souhaitant s'impliquer dans le projet de territoire. Sa mission première est d'accompagner le Syndicat mixte dans l'élaboration de la Charte. C'est pourquoi le Conseil de développement a souhaité lancer, le 15 février 2014, lors de ses « Premières Rencontres », des commissions de travail.

Tout citoyen ou acteur du territoire peut rejoindre cette instance de démocratie participative à tout moment. Pour cela, il vous suffit de nous adresser le bulletin suivant dûment rempli.

Fait à, le

NOM* :

Prénom* :

Structures (le cas échéant) :

Adresse mail* :

Adresse postale :

Téléphone :

Les champs marqués d'une * sont obligatoires.

Collège de rattachement* :

Acteur vie associative

- Environnement, biodiversité et EEDD
- Loisirs et sports de nature
- Patrimoine et Culture

Acteur socio-professionnel

- Acteur économique et entrepreneuriat
- Agriculture
- Forêt

Personne physique

- Elu*
- Habitant

* Le collège est le point d'entrée dans le Conseil de Développement (une seule entrée possible). Il constitue un champ à renseigner absolument. Par ailleurs, la qualification d'« élu » prime sur les autres appartenances.

Commissions thématiques* en cours :

- Agriculture
- Aménagement, urbanisme et paysages
- Communication
- Culture
- Education à l'environnement
- Forêt
- Loisirs et sports de nature
- Patrimoine naturel

* Plusieurs options sont ici possibles.



Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Assemblée plénière

Signes – 18 juin 2016

CANDIDATURE

A renvoyer au plus tard le 15 mai 2016

Je, soussigné(e) :,
Membre du **Conseil de développement du projet de PNR de la Sainte-Baume**, rattaché au **collège** :

Acteur vie associative	Acteur socio-professionnel	Personne physique
<input type="checkbox"/> Environnement, biodiversité et EEDD <input type="checkbox"/> Loisirs et sports de nature <input type="checkbox"/> Patrimoine et Culture	<input type="checkbox"/> Acteur économique et entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Forêt	<input type="checkbox"/> Elu* <input type="checkbox"/> Habitant

* La qualification d' « élu » prime sur les autres appartenances.

Pose ma **candidature*** au poste de :

<input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> Suppléant
--

* **RAPPEL** (extrait des statuts du Conseil de développement du Projet de PNR de la Sainte-Baume)

Les membres du Conseil d'orientation sont les titulaires et les suppléants élus lors de l'Assemblée plénière, au sein de leurs sous-collèges respectifs, pour une durée de deux ans. Le Conseil d'orientation se compose de vingt représentants titulaires et de vingt suppléants, lesquels ont le statut d'auditeurs.

Fait à, le

Signature :





Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Assemblée plénière

Signes – 18 juin 2016

POUVOIR

Je, soussigné(e) :

Membre du **Conseil de développement du projet de PNR de la Sainte-Baume**, rattaché au **collège** :

Acteur vie associative	Acteur socio-professionnel	Personne physique
<input type="checkbox"/> Environnement, biodiversité et EEDD	<input type="checkbox"/> Acteur économique et entrepreneuriat	<input type="checkbox"/> Elu
<input type="checkbox"/> Loisirs et sports de nature	<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Habitant
<input type="checkbox"/> Patrimoine et Culture	<input type="checkbox"/> Forêt	

Donne pouvoir à :

.....,

Membre du **même collège de rattachement**

Pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée plénière qui se tiendra le samedi 18 juin 2016 à Signes.

Fait à, le

Signature :

(précédée de la mention manuscrite « **Bon pour pouvoir** »)

